

N° DU CANDIDAT EFC :

--	--	--	--	--	--	--

Examen final commun Le 27 mai 2016 – Jour 3

Durée totale de l'examen : 4 heures

On trouvera d'autres renseignements sur l'examen à la page suivante.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AVANT L'EXAMEN

1. Inscrivez les sept chiffres de votre numéro de candidat sur les cahiers et sur la clé USB. Les cahiers et la clé USB (ou les feuilles de réponse, selon les instructions données) doivent être remis avant que vous ne quittiez le centre d'examen. Ils NE DOIVENT PAS ÊTRE SORTIS du centre d'examen. S'ils ne sont pas remis, votre réponse pourrait être refusée.
2. Signez la *Déclaration d'acceptation de la politique sur la confidentialité de l'examen* ci-dessous.
3. Suivez les instructions fournies sur Securexam. Ces instructions ne doivent pas être sorties du centre d'examen.

Déclaration d'acceptation de la politique sur la confidentialité de l'examen

Il est entendu que tous les examens écrits sont la propriété de CPA Canada et sont sous la garde et le contrôle exclusif de CPA Canada. CPA Canada détient le pouvoir exclusif sur tout le matériel d'examen, dont elle détermine le contenu, l'utilisation, la conservation, la disposition et la publication. Les candidats n'ont accès ni aux questions, ni aux barèmes ni à tout autre matériel d'évaluation relatifs aux examens non publiés. Les questions, barèmes et autre matériel d'évaluation relatifs aux examens publiés ne sont accessibles qu'une fois rendus publics par CPA Canada.

Je conviens par la présente de préserver la confidentialité de l'examen de CPA Canada, et :

- de ne divulguer aucune information précise sur une question d'un examen de CPA Canada ou sur une réponse à un examen de CPA Canada, et ce, quelles que soient les circonstances, si ce n'est immédiatement après l'examen, à un autre candidat qui s'est présenté au même examen;
- de ne pas obtenir ni d'utiliser de réponses ou d'informations provenant d'un autre candidat ou d'une autre personne au cours de l'examen, ni de leur en donner;
- de ne pas consulter de documents non autorisés et de ne pas utiliser de matériel non autorisé pendant l'examen;
- de ne pas sortir ni tenter de sortir de la salle d'examen des documents, du matériel, des notes ou d'autres éléments d'un examen de CPA Canada.

Je conviens en outre d'informer CPA Canada de toute situation où il existe un risque sérieux que l'intégrité de l'examen soit compromise.

J'affirme avoir eu l'occasion de lire les *Règles régissant les centres d'examen*, et j'accepte toutes les conditions qui y sont énoncées.

De plus, il est entendu que le non-respect de la présente déclaration pourrait entraîner l'invalidation de mes résultats, l'interdiction de me présenter aux examens ultérieurs, l'expulsion des rangs de la profession et d'éventuelles poursuites.

NOM DU CANDIDAT (en lettres moulées)

SIGNATURE

Renseignements sur l'examen

L'examen est constitué de ce qui suit :

Cahier n° 1 – Le présent cahier

Étude de cas n° 1 (80 minutes)

Étude de cas n° 2 (90 minutes)

Étude de cas n° 3 (70 minutes)

Cahier n° 2 – Feuilles pour les notes au brouillon

Les durées mentionnées plus haut sont données à titre indicatif. Il appartient aux candidats de répartir leur temps adéquatement.

Vous devez répondre dans Securexam. Vous y trouverez deux onglets pour chaque étude de cas : Réponse et Feuille de calcul. Assurez-vous d'inscrire votre réponse dans les bons onglets. Veuillez rédiger votre réponse dans l'onglet Réponse. Seuls les calculs à l'appui de votre réponse doivent figurer dans l'onglet Feuille de calcul. Il vous incombe d'expliquer clairement vos calculs, comme il est indiqué dans le tutoriel de Securexam.

Il ne sera tenu compte que des réponses ou parties de réponse enregistrées dans Securexam ou écrites sur le papier fourni par CPA Canada pour les réponses.

Les Manuels de CPA Canada et la *Loi de l'impôt sur le revenu* sont accessibles tout au long de l'examen dans Securexam, sous forme de fichiers PDF consultables. Ces fichiers contiennent les normes en vigueur et les lois fiscales adoptées au 31 décembre 2015.

La formule de calcul de la valeur actualisée des économies d'impôts et d'autres renseignements fiscaux pertinents sont présentés à la fin du présent cahier.

Des feuilles pour les notes au brouillon sont fournies dans un cahier distinct. Les notes au brouillon et les annotations faites dans le ou les cahiers d'examen ne seront pas évaluées.

Les désignations « Comptables professionnels agréés du Canada », « CPA Canada » et « CPA » sont des marques de commerce ou de certification de Comptables professionnels agréés du Canada.

© 2016 Comptables professionnels agréés du Canada. Tous droits réservés.

Examen final commun, mai 2016

Comptables professionnels agréés du Canada
277, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3H2

Étude de cas n° 1**(Temps suggéré : 80 minutes)**

Vous, CPA, avez récemment été engagé au Bureau du vérificateur général (BVG) à titre de comptable principal. Nous sommes le 31 janvier 2016, et on vient de vous confier l'audit financier de Courrier national (CN), une société d'État du gouvernement du Canada (GdC), dont l'exercice se termine le 31 décembre. CN propose les trois gammes de services suivantes :

- *Services postaux* — CN a le mandat de livrer le courrier à toutes les adresses du pays. Le GdC lui accorde donc le droit exclusif de fournir ce service. Cette gamme de services est financée en partie par la vente de timbres, et tout déficit présenté dans les états financiers internes est comblé par des subventions du GdC. Les subventions sont versées à CN dans l'exercice suivant. CN a livré 1,5 milliard d'articles par la poste en 2015.
- *Services de messagerie* — CN offre aussi un service de messagerie local et national, Messageries inc. Ses services allant de la livraison express à l'expédition de colis volumineux, Messageries inc. a de nombreux concurrents, dont FedEx. Les frais de livraison sont les seuls revenus tirés de cette gamme de services. En 2015, CN a livré 150 millions d'articles par messageries.
- *Services concessionnaires* — Dans tous ses comptoirs postaux, CN vend des fournitures, comme des enveloppes. Le prix des articles est toujours établi au coût de revient majoré de 15 %. Cette marge de 15 % vise à couvrir les frais généraux. Au 31 décembre 2015, CN compte 6 200 comptoirs postaux au Canada.

Ce matin, vous avez rencontré votre directeur, qui vous a dit : « CPA, j'ai quelques tâches à vous confier. Cette année, nous avons décidé d'adopter une approche entièrement corroborative pour les postes de l'état des résultats. Pourriez-vous proposer des procédures de corroboration pour l'audit des revenus et des charges?

« De plus, le GdC subventionne les *Services postaux*, mais le BVG doit s'assurer que les fonds ne servent pas à subventionner les *Services de messagerie* et les *Services concessionnaires*. Veuillez déterminer les revenus et les coûts, y compris les coûts répartis, pour chaque gamme de services et déterminer si les *Services de messagerie* ou les *Services concessionnaires* ont profité des subventions. Dites-moi ce que vous pensez de la répartition faite par CN et s'il y a des facteurs dont le GdC devrait tenir compte concernant la formule de répartition. Nous avons reçu des informations financières provisoires qui vous aideront dans votre analyse (Annexe I).

« Veuillez effectuer aussi une analyse des flux de trésorerie pour 2016, pour nous assurer qu'il n'y a pas de problèmes de liquidité. Assurez-vous d'intégrer les nouvelles initiatives proposées pour 2016 (Annexe II) et proposer des façons d'améliorer les flux de trésorerie futurs de CN.

« Le BVG réalisera une mission distincte pour CN dans les prochains mois. En prévision de cette mission, j'aimerais savoir si vous pensez que les nouvelles initiatives sont compatibles avec les énoncés de vision et de mission de CN.

« Enfin, vous constaterez, à la lecture des notes du chef des finances, que CN est confrontée à des défis stratégiques (Annexe III). Si vous relevez des éléments importants que nous devrions communiquer au Conseil, veuillez m'en faire part. »

ANNEXE I
INFORMATIONS FINANCIÈRES PROVISOIRES

Revenus

En moyenne, en 2015, chaque article livré par la poste a généré des revenus de timbres-poste de 2,20 \$, et chaque article livré par messageries, des revenus de messageries de 15,60 \$. Chaque comptoir postal a dégagé une marge brute d'environ 0,1 million \$ sur les services concessionnaires.

Coûts

Pour l'exercice 2015, le total des dépenses pour les trois gammes de services se détaille comme suit (en millions de dollars) :

		Notes
Main-d'œuvre et avantages sociaux	3 200 \$	1
Collecte, traitement et livraison (coûts non salariaux)	800	2
Entretien des biens et des installations	300	3
Vente, administration et autres frais	200	4

Notes

1. Approximativement 60 % des employés sont affectés aux *Services postaux*, 30 % aux *Services de messagerie*, et 10 % aux *Services concessionnaires*.
2. Les coûts de collecte, de traitement et de livraison sont engagés à parts égales par les *Services postaux* et les *Services de messagerie*.
3. Selon les employés d'entretien, il est difficile d'estimer le temps qu'ils consacrent à chaque gamme de services, vu la grande quantité de tâches effectuées au quotidien. À l'interne, CN affecte 60 %, 30 % et 10 % des coûts d'entretien aux *Services postaux*, aux *Services de messagerie* et aux *Services concessionnaires*, respectivement; ces pourcentages n'ont pas été revus depuis 2007.
4. Des coûts inscrits à la rubrique « Vente, administration et autres frais », environ 5 % sont liés aux *Services postaux*, 15 % sont liés aux *Services de messagerie* et 80 % correspondent aux coûts associés à l'entreposage des stocks, à la publicité normale pour les articles en liquidation et aux autres activités promotionnelles des *Services concessionnaires*.

Outre ces dépenses, l'amortissement des immobilisations corporelles liées à chaque gamme de services s'est élevé à 100 millions \$ pour les *Services postaux*, à 75 millions \$ pour les *Services de messagerie* et à 50 millions \$ pour les *Services concessionnaires*.

ANNEXE I (suite)
INFORMATIONS FINANCIÈRES PROVISOIRES

En 2015, le siège social de CN a également engagé des frais administratifs totalisant 2 100 millions \$, notamment pour le fonctionnement des services des finances et du contentieux. Comme ces frais administratifs ne peuvent être rattachés à des services en particulier, CN les a toujours répartis également entre les trois gammes de services dans ses états financiers internes. Elle s'est toujours demandé s'il existait une meilleure formule de répartition.

CN ne répartit pas les revenus de placement entre ses gammes de services. Elle a des placements considérables en obligations et en dépôts à terme. Ils lui ont rapporté des revenus de 390 millions \$ en 2015.

ANNEXE II
PRÉVISION DES REVENUS ET DES CHARGES POUR LES INITIATIVES DE 2016

Boîtes postales communautaires

À compter de 2016, CN réduit considérablement le service de livraison du courrier à domicile. La société procède plutôt à l'installation de boîtes postales communautaires, ce qui fera diminuer le temps consacré à la livraison par les employés des postes.

On ne s'attend pas à une modification des revenus par suite de cette initiative. Le total des coûts de main-d'œuvre devrait toutefois diminuer de 15 % en 2016.

On prévoit que l'installation des boîtes postales communautaires coûtera 400 millions \$ et qu'elle sera terminée d'ici la fin de 2016. Les coûts d'entretien augmenteront d'environ 5 % en 2016.

Livraison électronique

À compter du 1^{er} avril 2016, les clients auront la possibilité de recevoir leur courrier du GdC par voie électronique. On ne s'attend pas à ce que cette initiative ait une incidence sur les revenus, mais elle réduira les coûts de main-d'œuvre de 20 millions \$, et les coûts de collecte, de traitement et de livraison, de 5 % en 2016. La mise en place initiale du portail Web devrait coûter à CN 140 millions \$, dont la totalité devrait être engagée entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril 2016. S'ajouteront des coûts de promotion de 60 millions \$ pour inciter les Canadiens à s'inscrire au service.

ANNEXE III
EXTRAIT DE LA VERSION PRÉLIMINAIRE DU RAPPORT DE GESTION

Énoncés de vision et de mission

La vision de CN est d'être un chef de file mondial en matière de solutions de livraison physique et à valeur ajoutée pour ses clients, ses employés et l'ensemble des Canadiens.

La mission de CN consiste à :

- améliorer continuellement les services existants, de façon à assurer la satisfaction des clients;
- mettre l'accent sur l'efficacité des processus actuels, pour veiller à ce que les services soient fournis au coût le plus bas;
- réduire au minimum son empreinte environnementale, pour un avenir meilleur.

Notes du chef des finances

[...] En 2015, nous avons livré 1,2 milliard d'articles de courrier de moins qu'en 2005. La poste n'est plus la principale source de communication pour les ménages et les entreprises [...]

[...] Nous sommes à un point tournant de notre histoire. Chaque année, de moins en moins de lettres circulent dans notre système, mais les Canadiens ont de plus en plus recours à CN pour la livraison de produits commandés par voie électronique [...]

[...] CN continue d'essuyer des pertes d'exploitation, comme c'est le cas depuis plusieurs années. Elle doit trouver des façons de se réinventer au cours des prochaines années [...]

[...] CN examine toutes les options pour améliorer sa situation financière. Elle explore actuellement différents modèles de financement avec le GdC, notamment la possibilité de ne plus limiter le financement aux seuls *Services postaux* [...]

Étude de cas n° 2**(Temps suggéré : 90 minutes)**

Vous, CPA, avez été nommé contrôleur à temps partiel de Peintres Perfecto inc. (PPI) en janvier 2016, il y a un mois. PPI est une société privée sous contrôle canadien (SPCC) constituée en 2010 et établie à Fredericton (Nouveau-Brunswick). Elle est dirigée par Peter Steele, son unique actionnaire.

Avant 2015, PPI fournissait des services de peinture exclusivement à des clients résidentiels. Au début de 2015, Peter a décidé d'offrir aussi les mêmes services à des clients commerciaux. Le conseil immobilier prévoyait alors une croissance de la demande de locaux et de rénovation dans le segment commercial, et Peter estimait que cette expansion augmenterait la probabilité de survie de PPI, le segment résidentiel étant inondé de fournisseurs bon marché.

Peter s'attendait à ce que les contrats commerciaux, en raison de leur plus grande envergure, permettent de réaliser des gains d'efficience et donc de réduire les coûts. Il prévoyait, pour le segment commercial, une diminution des temps de préparation, de démontage et de déplacement, ce qui permettrait à ses équipes de consacrer plus de temps aux travaux facturables et donc d'accroître les bénéfices. À la grande déception de Peter, PPI a plutôt subi une perte, comme le montre le projet d'état des résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (Annexe I). Peter pense qu'une analyse des coûts engagés par PPI pour les services de peinture, la réparation de cloisons sèches et les activités de soutien des travaux serait utile et pourrait expliquer les résultats financiers. Il se demande également s'il devrait continuer d'offrir des services à la fois sur le marché résidentiel et sur le marché commercial, ou s'il devrait plutôt se concentrer sur un seul marché. Il vous a donné des renseignements sur les activités de 2015 (Annexe II).

PPI ayant manqué de liquidités, Peter a demandé à la banque de l'entreprise une augmentation de la ligne de crédit d'exploitation. En plus des états financiers internes, la banque exige un plan stratégique montrant comment PPI atteindra la rentabilité en 2016. Si la banque pense que PPI ne pourra pas améliorer sa performance pendant l'exercice 2016, elle refusera l'augmentation.

Peter a réfléchi à la première année d'activité dans le segment commercial. Il n'est pas satisfait de l'exploitation de l'entreprise et trouve qu'il a perdu le contrôle de celle-ci au fil de sa croissance. Peter est d'avis qu'il peut apporter des améliorations sur plusieurs plans. Il veut que vous l'aidiez à traiter certaines questions qu'il a relevées. Il se demande s'il y a des considérations fiscales à prendre en compte relativement à ces questions, dont les détails sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers (Annexe I). Il espère que vous pourrez le conseiller.

ANNEXE I
PROJET D'ÉTAT DES RÉSULTATS

Peintres Perfecto inc.
Projet d'état des résultats
Exercice clos le 31 décembre

	2015	Notes
	(non audité)	
Produits	1 200 000 \$	1
Charges		
Salaire du président	80 000	2
Salaires et charges sociales	500 000	3
Fournitures	550 000	4
Amortissement du matériel	60 000	
Frais liés aux véhicules	90 000	5
Frais de bureau	150 000	
Perte sur placement	35 000	6
	1 465 000	
Bénéfice (perte) avant impôts	(265 000) \$	

Notes

- PPI a une structure de tarification simple, facturant 5 \$ par mètre carré estimatif à peindre. PPI facture le même tarif aux clients résidentiels et aux clients commerciaux. Les produits de PPI ont été tirés à parts égales des contrats résidentiels et commerciaux.

Quand PPI n'avait que des clients résidentiels, les seuls modes de paiement acceptés étaient l'argent comptant et les cartes de débit et de crédit. En 2015, Peter a décidé d'offrir du crédit aux clients commerciaux : il leur remet une facture à la fin des travaux et leur donne un délai de règlement de 30 jours. PPI a obtenu bon nombre de ses contrats commerciaux en publicisant énergiquement cette politique. Le recouvrement a été beaucoup plus difficile que Peter l'avait prévu. Jusqu'ici, seuls 90 % des 600 000 \$ facturés aux clients commerciaux en 2015 ont été recouverts. De plus, 75 % des créances non recouvrées étaient en souffrance depuis plus de 90 jours à la fin de l'exercice. Peter cherche des moyens de réduire le solde des créances irrécouvrables et d'accélérer le recouvrement à l'avenir.

ANNEXE I (suite)
PROJET D'ÉTAT DES RÉSULTATS

2. Peter recevait auparavant un salaire plus élevé, qui s'approchait du taux du marché pour un superviseur de chantier d'expérience. Vu la faiblesse des résultats financiers, il a abaissé son salaire à 80 000 \$ en 2015, pour réduire au minimum les pertes de la société. Afin de répondre à ses besoins personnels, il a obtenu en tant qu'actionnaire un prêt sans intérêt de 10 000 \$ auprès de PPI. C'était la première fois qu'il empruntait de la société. Il ne sait pas quand il remboursera le prêt. Il a entendu dire, lors d'une activité de réseautage, qu'il pouvait être plus avantageux sur le plan fiscal de toucher des dividendes plutôt qu'un salaire. Il s'interroge sur les incidences fiscales de cette option.
3. PPI a embauché une nouvelle équipe de deux peintres. Ceux-ci ont été engagés parce qu'ils peuvent aussi réparer les cloisons sèches. Le nettoyage ainsi que le déplacement de meubles pour les contrats commerciaux se font souvent en soirée, ce qui a mené à une augmentation des heures supplémentaires rémunérées en 2015 par rapport à 2014, les peintres étant payés au taux majoré de 50 %. Peter visite souvent les chantiers pour vérifier l'avancement des travaux. À quelques reprises, l'équipe n'était pas sur place, même si elle avait dit qu'elle travaillerait tard ce soir-là. Il a présumé qu'elle avait terminé plus tôt que prévu ou modifié son horaire. Toutefois, vu la hausse des heures supplémentaires, il se demande maintenant si les employés n'ont pas parfois inscrit des heures sans travailler. Il a examiné leurs feuilles de temps mensuelles, mais il ne se rappelle pas les dates de ses visites sur les chantiers.
4. Peter considère que les frais de fournitures sont trop élevés. Les fournitures sont actuellement conservées dans une aire d'entreposage librement accessible, et les peintres prennent les fournitures dont ils ont besoin pour faire leur travail. Peter a toujours fait confiance aux équipes, présumant qu'elles ne prenaient que le nécessaire. Il se demande s'il y a du gaspillage ou si des fournitures sont utilisées à des fins personnelles.
5. Les équipes utilisent des véhicules de PPI pour aller chercher des fournitures dans des magasins et pour faire l'aller-retour entre le bureau et un chantier. Les employés utilisent leurs cartes de crédit personnelles pour acheter du carburant et des fournitures. Ils soumettent leurs reçus à Peter, et PPI les rembourse en fonction des reçus soumis. Peter n'exige pas d'autres pièces justificatives et ne leur demande pas le kilométrage indiqué à l'odomètre. Il soupçonne que certains employés facturent à l'entreprise de l'essence achetée pour leur véhicule personnel.

ANNEXE I (suite)
PROJET D'ÉTAT DES RÉSULTATS

6. À la fin de 2014, un ami de Peter occupant le poste de chef du marketing à SBI inc. (SBI), une entreprise technologique en démarrage considérée comme une société exploitant une petite entreprise à des fins fiscales, a convaincu Peter d'investir une partie de la trésorerie de PPI, soit 35 000 \$, dans des actions de SBI. SBI a déclaré faillite en 2015. L'investissement de 35 000 \$ dans SBI a été passé en charges en 2015, même si PPI détient encore les actions.

ANNEXE II
RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS DE 2015

Peter a analysé les frais engagés par PPI en 2015 en les répartissant entre les principales activités qui, selon lui, ont une incidence directe sur le coût des travaux, et il a estimé le volume de chaque activité comme suit :

Activité	Inducteur de coûts	Volume d'activité
Peinture	Nombre de mètres carrés peints	240 000 mètres carrés
Réparation de cloisons sèches	Nombre de réparations	125 réparations*
Activités de soutien des travaux	Heures consacrées au soutien des travaux	800 heures**
Frais de bureau (non directement attribuables aux activités principales)	Sans objet	Sans objet

* 35 réparations de cloisons sèches pour des clients résidentiels et 90 pour des clients commerciaux.

** 85 % des activités de soutien (obtention de permis, relations avec des propriétaires d'immeubles, etc.) pour des clients commerciaux et 15 % pour des clients résidentiels. Peter a été surpris de l'ampleur du soutien requis par certains clients commerciaux.

Pour déterminer la répartition des frais engagés par PPI entre les différentes activités principales, on a interrogé les employés et consulté les documents sources. Voici les résultats :

	Peinture	Réparation de cloisons sèches	Activités de soutien	Autres
Salaires du président	5 %	0 %	75 %	20 %
Salaires et charges sociales	80 %	10 %	0 %	10 %
Fournitures	90 %	10 %	0 %	0 %
Amortissement du matériel	20 %	65 %	0 %	15 %
Frais liés aux véhicules	0 %	0 %	50 %	50 %
Frais de bureau	0 %	0 %	50 %	50 %
Perte sur placement	0 %	0 %	0 %	100 %

Étude de cas n° 3**(Temps suggéré : 70 minutes)**

Santé holistique CHHP (CHHP) est un organisme sans but lucratif (OSBL) qui offre de la formation en santé holistique dans différentes villes canadiennes depuis 10 ans. Elle applique les normes comptables pour les OSBL. Vous, CPA, travaillez au service de la comptabilité de CHHP depuis quelques années.

La mission de CHHP consiste à apprendre aux étudiants à harmoniser le corps, l'âme et l'esprit, ainsi qu'à donner des formations en santé préventive et holistique. En tant qu'OSBL, CHHP a pour vision d'élaborer le programme le plus pertinent et le plus respecté, au coût le moins élevé du secteur.

CHHP décernera désormais le titre reconnu de « praticien en santé holistique » aux étudiants qui réussissent le nouvel examen professionnel et suivent un stage dans le cadre de son programme de formation. Un nouveau service a été créé pour la tenue de cet examen, et vous y êtes temporairement affecté pour en faciliter la mise en place. Le jour de votre arrivée, Holly, votre nouvelle directrice, vous dit :

« Bienvenue, CPA! Nous travaillons au premier examen annuel, qui aura lieu dans quelques mois. Nous devons tout d'abord déterminer le montant à exiger pour l'examen. Nous nous attendons à ce que 2 000 étudiants par année se présentent à l'examen, y compris, à partir de l'an 2, les candidats qui reprendront l'examen. Puisque le nombre d'étudiants peut fluctuer au fil du temps, j'aimerais également savoir quel serait le montant à exiger si nous n'avions que 1 000 étudiants, et si nous en avons 3 000. En tant qu'OSBL, nous n'avons qu'à recouvrer nos coûts, qui incluent une affectation de 150 000 \$ de frais généraux de l'organisme au Service des examens. Voici les produits et les charges prévus pour l'examen (Annexe I).

« La profession compte relativement peu de membres, et beaucoup de praticiens et d'étudiants se connaissent. De nombreux praticiens d'expérience ont accepté de prendre congé pour rédiger et corriger nos examens. Un "centre de correction" externe temporaire sera aménagé pour cette séance de correction intensive d'une semaine. Nous devons encore déterminer à qui nous accorderons la priorité lorsque nous étudierons les candidatures aux postes de correcteurs. Je crains que certains praticiens embauchés comme correcteurs connaissent personnellement des étudiants. Voici des renseignements sur les processus (Annexe II). Dites-moi ce que vous pensez du fonctionnement et des processus prévus pour le centre de correction et recommandez-moi des améliorations pour remédier aux faiblesses que vous constaterez.

« Il paraît que l'Agence du revenu du Canada a récemment contesté le statut (employé ou travailleur indépendant) des travailleurs temporaires de certaines organisations. Pour éviter les complications et les cotisations au RPC/RRQ et à l'AE, nous préfererions considérer nos correcteurs comme des travailleurs indépendants. Pouvez-vous déterminer s'ils répondent aux critères pour être considérés comme des travailleurs indépendants? De plus, y a-t-il des changements que nous pourrions apporter pour nous assurer qu'ils seront considérés comme tels?

« Enfin, votre supérieur, le directeur du Service de la comptabilité, désire que vous prépariez un rapport analysant toutes les incidences comptables des activités du nouveau service. Il veut aussi que nous prenions une décision quant au matériel spécialisé (Annexe III). »

ANNEXE I PRODUITS ET CHARGES ESTIMATIFS

- Les frais d'examen (qui restent à déterminer) seront facturés et perçus deux mois avant la tenue de l'examen. Les étudiants qui échouent à l'examen auront le droit de s'y représenter moyennant des frais réduits (réduction de 50 %). On prévoit que, à partir de l'an 2, 25 % de tous les étudiants qui se présenteront seront des candidats reprenant l'examen, puisqu'on s'attend à ce que la plupart des étudiants qui auront échoué voudront se prévaloir du tarif réduit.
- La tenue de l'examen et la correction sont séparées par la clôture de notre exercice. Nous prévoyons comptabiliser les produits selon la méthode de l'avancement des travaux, en fonction de l'élaboration, de la tenue et de la correction de l'examen.
- Le nouveau service a 3 employés, dont les salaires annuels combinés se chiffrent à 160 000 \$. Les avantages sociaux correspondent en moyenne à 15 % du salaire.
- CHHP sous-traite la rédaction des questions d'examen. Les questions à choix multiple lui coûtent 50 \$ par question. Il n'y a que 100 questions à choix multiple dans un examen, mais CHHP doit en acheter 250 pour en choisir 100 qui s'harmonisent bien dans un même examen. L'examen comporte aussi 3 questions à développement qui coûtent 1 000 \$ chacune. CHHP doit en acheter 5 pour en choisir 3 qui s'harmonisent dans un même examen. Les questions inutilisées sont « mises en banque » en prévision des examens ultérieurs. Afin de constituer une banque de questions, CHHP prévoit acheter le même nombre de questions pendant quelques années.

Toutes les questions à choix multiple et à développement sont comptabilisées comme des charges payées d'avance, mais nous ne savons pas si c'est le traitement approprié. Nous avons décidé de ne pas publier les examens. Ainsi, les questions pourront être réutilisées. Après quelques années, toutefois, l'évolution de la profession pourrait rendre certaines questions périmées. Certaines questions à choix multiple sont probablement inutilisables. Nous nous demandons quelle est l'incidence de ces facteurs sur la façon de comptabiliser les questions dans les états financiers.

- Les rédacteurs conviennent par contrat de ne pas utiliser ni divulguer les questions qu'ils rédigent et de supprimer toute trace des questions dans leur ordinateur. Ils nous envoient les questions par courriel. La confidentialité d'une des questions a été compromise cette année, le compte de courriel d'un des rédacteurs ayant été piraté.
- L'examen aura lieu simultanément dans 15 villes canadiennes, et le coût moyen des installations et du personnel est de 6 000 \$ pour chaque ville. S'il y a 1 000 candidats, les examens n'auront lieu que dans 10 villes, au même coût moyen. S'il y a 3 000 candidats, il faudra des locaux plus grands dans les 15 villes; le coût moyen passera donc à 10 000 \$ par emplacement.

ANNEXE I (suite)
PRODUITS ET CHARGES ESTIMATIFS

- Voici les coûts liés au centre de correction :

Hôtel	1 000 \$ par correcteur
Repas	300 \$ par correcteur
Déplacements	800 \$ par correcteur
Location d'une salle de conférence	30 000 \$ par séance
Location de matériel et fournitures de bureau	5 000 \$ par séance

Les correcteurs travailleront dans la salle de conférence de l'hôtel. S'il y avait 3 000 copies à corriger, une deuxième salle de conférence serait nécessaire.

- Les correcteurs reçoivent des honoraires fixes de 2 500 \$, sans avantages sociaux. Le paiement est versé par dépôt direct immédiatement après la fin de la correction.
- Il est facile de trouver des correcteurs, puisque nous corrigeons l'examen pendant une période de l'année qui est moins occupée pour eux.

ANNEXE II
RENSEIGNEMENTS SUR LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE CORRECTION

- Le premier jour de la correction, le personnel de CHHP formera les correcteurs pour la correction des questions à développement. À partir des modèles de réponse fournis par le rédacteur de la question et peaufinés par le personnel de CHHP, les correcteurs corrigeront les examens pendant les quatre jours suivants.
- L'hôtel a accepté de laisser la salle de conférence déverrouillée pour que les correcteurs puissent travailler selon leur propre horaire. Les correcteurs prennent au hasard une liasse de cahiers-réponses dans la pile « à corriger » ainsi que des fiches de correction vierges. Sur la fiche de correction, le correcteur inscrit son nom, le matricule et le nom de l'étudiant, et les points accordés. Après la correction, le cahier-réponse et la fiche de correction sont placés dans la pile « terminés ».
- Bien qu'ils doivent corriger un nombre établi de cahiers-réponses chaque jour, les correcteurs peuvent commencer et finir leur journée de travail, et prendre des pauses, quand ils le veulent.
- Il faut retenir les services d'un correcteur par tranche de 40 étudiants se présentant à l'examen.
- Les questions à choix multiple sont corrigées électroniquement au moyen de matériel spécialisé.
- Il est essentiel que les cahiers-réponses soient conservés en lieu sûr. Puisqu'il n'y en a qu'un seul exemplaire, la perte d'un cahier serait désastreuse.

ANNEXE III
DÉCISION RELATIVE AU MATÉRIEL SPÉCIALISÉ

CHHP a besoin de nouveau matériel spécialisé pour traiter l'important volume de cahiers-réponses. Le fournisseur a présenté deux options à CHHP :

- Option 1 : Achat initial à un prix de 55 000 \$. CHHP devra verser 1 800 \$ par année à la fin de chaque année pour un contrat d'entretien annuel.
- Option 2 : Contrat de location de 48 mois prévoyant un loyer mensuel de 1 500 \$ versé au début de chaque mois. CHHP a déjà engagé des frais de 800 \$ pour un rapport de solvabilité qui sera soumis au fournisseur pour l'approbation du crédit.

Le coût d'emprunt annuel de CHHP est de 9 %. Le matériel spécialisé a une durée de vie utile de 4 ans et une valeur de récupération de 5 000 \$.

Fin de l'examen

TABLEAU DE RÉFÉRENCE – EXAMEN FINAL COMMUN DES CPA

1. VALEUR ACTUALISÉE DES ÉCONOMIES D'IMPÔTS POUR LES ACTIFS AMORTISSABLES

Valeur actualisée de l'économie d'impôts résultant de la déduction pour amortissement d'un nouvel actif

$$= \frac{CTd}{(d+k)} \left(\frac{2+k}{2(1+k)} \right) = \frac{CdT}{(d+k)} \left(\frac{1+0,5k}{1+k} \right)$$

Abréviations pour les formules ci-dessus :

C = investissement initial net

T = taux d'imposition de la société

k = taux d'actualisation ou valeur temporelle de l'argent

d = taux maximum de la déduction pour amortissement

2. MONTANTS PRESCRITS RELATIFS À L'UTILISATION D'UNE AUTOMOBILE

	2015	2016
Coût amortissable maximum — catégorie 10.1	30 000 \$ + taxes de vente	30 000 \$ + taxes de vente
Frais de location mensuels déductibles maximaux	800 \$ + taxes de vente	800 \$ + taxes de vente
Frais d'intérêts mensuels déductibles maximaux	300 \$	300 \$
Avantage relatif aux frais de fonctionnement — employé	27 ¢ le km d'usage personnel	26 ¢ le km d'usage personnel
Taux des allocations pour frais d'automobile non imposables		
— jusqu'à 5 000 km	55 ¢ le km	54 ¢ le km
— excédent	49 ¢ le km	48 ¢ le km

3. TAUX D'IMPÔT FÉDÉRAL SUR LE REVENU DES PARTICULIERS

Pour 2015

<u>Revenu imposable se situant entre</u>	<u>Impôt calculé sur le montant de base</u>	<u>Impôt sur l'excédent</u>
0 \$ et 44 701 \$	0 \$	15 %
44 702 \$ et 89 401 \$	6 705 \$	22 %
89 402 \$ et 138 586 \$	16 539 \$	26 %
138 587 \$ et tout montant	29 327 \$	29 %

Pour 2016

<u>Revenu imposable se situant entre</u>	<u>Impôt calculé sur le montant de base</u>	<u>Impôt sur l'excédent</u>
0 \$ et 45 282 \$	0 \$	15 %
45 283 \$ et 90 563 \$	6 792 \$	20,5 %
90 564 \$ et 140 388 \$	16 075 \$	26 %
140 389 \$ et 200 000 \$	29 029 \$	29 %
200 001 \$ et tout montant	46 316 \$	33 %

4. MONTANTS INDEXÉS AUX FINS DU CALCUL DE L'IMPÔT

Les crédits d'impôt personnels correspondent à au plus 15 % des montants suivants :

	2015	2016
Montant personnel de base	11 327 \$	11 474 \$
Montant pour époux ou conjoint de fait ou montant pour une personne à charge admissible	11 327	11 474
Montant pour enfant de moins de 18 ans	S. O.	S. O.
Montant en raison de l'âge – 65 ans ou plus à la fin de l'année	7 033	7 125
Limite du revenu net pour le crédit en fonction de l'âge	35 466	35 927
Montant canadien pour emploi	1 146	1 161
Montant pour personnes handicapées	7 899	8 001
Personnes à charge âgées de 18 ans ou plus et ayant une déficience	6 700	6 788
Limite du revenu net pour personnes à charge âgées de 18 ans ou plus et ayant une déficience	6 720	6 807
Crédit d'impôt pour frais d'adoption	15 255	15 453

Autres montants indexés :

	2015	2016
Crédit d'impôt pour frais médicaux (excédant 3 % du revenu net)	2 208 \$	2 237 \$
Plafond annuel CELI	10 000	5 500
Plafond REER	24 930	25 370
Exonération cumulative des gains en capital (sur les actions admissibles de petites entreprises)	813 600	824 176

5. TAUX D'INTÉRÊT PRESCRITS (taux de base)

<u>Année</u>	<u>1^{er} janv. – 31 mars</u>	<u>1^{er} avr. – 30 juin</u>	<u>1^{er} juill. – 30 sept.</u>	<u>1^{er} oct. – 31 déc.</u>
2016	1			
2015	1	1	1	1
2014	1	1	1	1

Ces taux s'appliquent aux avantages imposables des employés et des actionnaires, aux prêts à faible taux d'intérêt et autres opérations entre parties liées. Le taux d'intérêt applicable aux paiements d'impôt en retard ou insuffisants et aux retenues non remises est de 4 points de pourcentage plus élevé. Le taux applicable aux remboursements d'impôt faits aux contribuables est de 2 points de pourcentage plus élevé, sauf pour les sociétés par actions, pour lesquelles le taux de base est utilisé.

6. TAUX MAXIMUM D'AMORTISSEMENT FISCAL DE CERTAINES CATÉGORIES DE BIENS

Catégorie 1.....	4 % pour tous les immeubles excepté ceux ci-dessous
Catégorie 1.....	6 % pour les immeubles non résidentiels neufs acquis après le 18 mars 2007
Catégorie 1.....	10 % pour les immeubles neufs servant à la fabrication ou à la transformation acquis après le 18 mars 2007
Catégorie 8.....	20 %
Catégorie 10.....	30 %
Catégorie 10.1.....	30 %
Catégorie 12.....	100 %
Catégorie 13.....	durée initiale du bail plus une période de renouvellement (minimum 5 ans et maximum 40 ans)
Catégorie 14.....	durée de la vie du bien
Catégorie 17.....	8 %
Catégorie 29.....	50 % amortissement linéaire
Catégorie 43.....	30 %
Catégorie 44.....	25 %
Catégorie 45.....	45 %
Catégorie 50.....	55 %
Catégorie 53.....	50 %

(PAGE VIERGE)